VILLAGE DE PAILHÈS

Bulletin Municipal

Août 2020

SOMMAIRE

Edito du maire P2

Installation du conseil P3

Le SIVOM – le CCAS P4

Commissions municipales – PLU(i) P5-P6

Comptes administratifs- budgets prévisionnels P7 à P13

Jardins partagés P14-P15

Brèves- état civil P16-P18

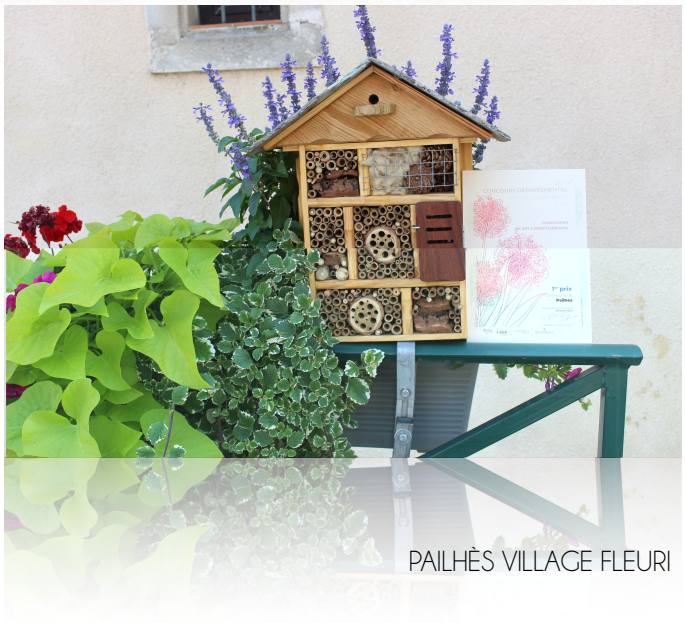

PAILHÈS VILLAGE FLEURI

Mairie de PAILHÈS

4 route de Pamiers 09 130

05 61 67 55 72- pailhes.mairie@wanadoo.fr

Bulletin Municipal Août 2020

EDITORIAL

Mairie de PAILHÉS
4 route de Pamiers 09 130
05 61 67 55 72- pailhes.mairie@wanadoo.fr

Le monde d'après ? Vraiment ?

La crise sanitaire a interrompu le cours de nos vies. Présentée souvent comme un simple problème de santé, la pandémie « n'a rien d'un accident », elle est d'origine « politique » car le fruit d'un système économique profondément malade.
Elle est l'une des conséquences de la déforestation au profit du soja ou de l'huile de palme qui détruisent les habitats naturels, d'un pillage des ressources naturelles, d'une destruction de la biodiversité, d'une hausse des températures accélérée par la fonte des sols gelés et des glaciers, d'un tourisme débridé...

Si nous continuons de détruire les écosystèmes, d'autres pandémies adviendront doublées de situations parfois plus meurtrières que le covid- 19 : catastrophes naturelles plus fréquentes, pénuries alimentaires, raréfaction de l'eau douce, migrations climatiques, augmentation des inégalités...

Cantonnées jusqu'à présent en Asie et en Afrique, les épidémies touchent dorénavant, et c'est nouveau, les sociétés les plus riches qui sont le plus connectées avec le commerce mondial.

Nous faisons mine d'oublier, que nous appartenons à un milieu dans lequel le virus a aussi sa place et qu'il convient d'admettre qu'une part doit être laissée au « sauvage » en stoppant notamment les grands projets de déforestation ainsi que les traités de libre-échange, mythe d'une mondialisation heureuse !. Dans les milieux d'affaires, les jours d'après sont des jours tristes : ceux du chômage record, d'un droit du travail taillé sur mesure, d'un endettement inouï des Etats, d'une restriction des libertés...cet avenir-là est majoritairement réprouvé par les populations.

Aussi, d'autres chemins doivent collectivement être inventés :

***Investir** massivement dans la santé, la recherche et l'éducation
***Créer des emplois** dans les activités écologiques (rénovation thermique des bâtiments, transports décarbonés, modèles agricoles et alimentaires de proximité et accessibles à tous...)

***Ralentir les activités** qui nous mènent à des désastres écologiques et sociaux (aviation, tourisme de masse...)
***« Décarbonner » la finance** si l'on veut « décarboner l'économie en contraignant les multinationales à réduire leurs émissions de co2, elles qui savent frapper au guichet des aides publiques. Tant que les actionnaires engrangeront des profits sur le dos du climat, il ne sera pas possible de faire émerger une économie décarbonée. Ce lien toxique agit comme un verrou de la transition écologique.

Alors, le changement adviendra-t-il ? Rien n'est moins sûr ! Si le choix de la rentabilité et de la capitalisation boursière, prêtes à tout pour survivre, restent la sacro-sainte boussole du monde d'après.

Seul, le rapport de force porté par l'unité populaire peut permettre une visée de changement de pouvoir et de société. Il y va de la survie commune de l'humanité au prix d'un changement radical de trajectoire avec d'autres valeurs que les seuls argent et profits à court terme.

Localement, avec les moyens qui sont les siens, soyez assurés que l'équipe municipale, comme elle l'à déjà initié, s'emploiera à développer les dynamiques de circuits courts et à prendre en compte l'urgence climatique et les attentes sociétales pour un mieux vivre-ensemble.

Le maire, Yvon Lassalle

Installation du Conseil Municipal

les 11 conseillers élus au mois de mars sont :

par ordre alphabétique

ALRIC Alain, BARREAUD Jean-Francis, BIELSA Aurélien, BODINEAU Isabelle, DEGEILH Aline, EBERSTEIN Elsa, LASSALLE Yvon, MARCHAND Robert, PAREAU Mélodie, RIALLAND Agnès, WATRIN Bruno

Les différentes nominations ont été votées lors du Conseil Municipal du 20 juin 2020

Maire : Yvon LASSALLE

Adjoints ayant délégation, présidant chacun une des trois commissions communales :

1er adjoint - 'Administration générale' : **Aurélien Bielsa,**

Membres de la commission : Yvon Lassalle Bruno Watrin, Mélodie Pareau .

2ème adjoint – 'Social, logement, parc locatif' : **Bruno Watrin,**

Membres de la commission : Aline DEGEILH et Robert MARCHAND

3ème adjoint – 'Suivi des agents territoriaux, commissions communales' :

Robert Marchand,

Membres de la commission Alain ALRIC Aurélien BIELSA, Agnès RIALLAND et Isabelle BODINEAU.

2 NOUVELLES DÉLÉGATIONS ONT ÉTÉ CRÉÉES :

Mélodie Pareau est nommée à la délégation pour **l'Economie Locale et solidaire,** (vie Associative, Culture, Tourisme, Chemins de randonnées, égalité homme/femme)

Membres de la commission : Elsa EBERSTEIN Aline DEGEILH, Jean-Francis BARREAUD .

Jean-Francis BARREAUD est nommé à la délégation pour l**a Communication** (Nouvelles technologies, Site INTERNET)

Membres de la commission : Elsa EBERSTEIN, Mélodie Pareau, Aurélien Bielsa

DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES SYNDICATS :

SDE 09 : Aurélien Bielsa et Robert Marchand (suppléant)
SIVOM : Yvon Lassalle, Isabelle Bodineau, Elsa Eberstein.
SMEDEA : Bruno Watrin
PNR : Alain Alric et Mélodie Pareau (suppléante)
Communauté de Communes : Yvon Lassalle et Aurélien Bielsa (suppléant)

COMMISSIONS COMPOSÉES D'ÉLUS :

-Administration générale, finances : Aurélien Bielsa, Alain Alric, Bruno Watrin, Mélodie Pareau

-Travaux, suivi employés : Robert Marchand, Aurélien Bielsa, Agnès Rialland, Alain Alric, Isa Bodineau

-Gestion du parc locatif communal : Bruno Watrin, Aline Degeilh, Robert Marchand

COMMISSION APPEL D' OFFRES :

Président : Yvon Lassalle,
Aurélien Bielsa et Robert Marchand (suppléant)
Alain Alric et Agnès Rialland (suppléante)
Isabelle Bodineau et Jean Francis Barreaud (suppléant)

LE SIVOM

Que serait un village sans école ? le Regroupement Pédagogique Intercommunal (regroupant Loubens, Cazaux, Montégut et Pailhès) permet d'accueillir une centaine d'enfants sur 3 écoles ; aujourd'hui et pour la rentrée prochaine, une classe de plus sur la commune de Loubens, et toujours de nouvelles familles souhaitant résider sur le territoire.
Tout au long de ce mandat nous souhaitons être à l'écoute des enfants, des parents et des employés du SIVOM.

Il est essentiel d'accorder toute l'attention nécessaire au bien être de nos enfants au sein du RPI, c'est la mission principale du SIVOM.
Cela passe par
- l'élaboration d'une activité pédagogique périscolaire riche pour nos enfants,
- le financement des fournitures scolaires,
- un personnel encadrant de qualité,
- un service de transports entre les écoles
- un service de restauration pour le midi et le goûter et un accompagnement de notre prestataire dans l'application de la loi EGalim qui vise à favoriser une alimentation plus saine, plus durable et plus sûre pour tous, en stipulant que les repas servis en restauration scolaire devront compter 50 % de produits bio, locaux ou écologiques à partir du 01 janvier 2022.

N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes et vos propositions en contactant Isabelle Bodineau (ibodineau@hotmail.com) ou Elsa Eberstein (elsa.eberstein@gmail.com) représentantes de la commune de Pailhès au SIVOM.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL - CCAS

La Commune dispose d'un outil particulier pour la mise en oeuvre de sa politique sociale, le CCAS, présent de plein droit dans chaque commune.
Les compétences du CCAS:
- L'aide sociale:
Le CCAS a pour mission d'assurer la politique sociale de la commune, d'animer les actions de développement social et de prévention.
Il examine au cas par cas les dossiers de demande d'aide, préalablement instruits, dans un souci d'équité.
La confidentialité et le devoir de réserve sont la règle pour tous ses membres
Les dossiers présentés sont anonymes.
Les critères d'accessibilité sont prédéterminés. Ils s'appuient, certes sur les dépenses et ressources, mais prennent en compte des situations exceptionnelles personnalisées.

Le CCAS peut intervenir sous la forme de prestations en nature ou en espèces, remboursables ou non.
Il met en oeuvre des actions ponctuelles ou durables de soutien à la population: lutte contre l'exclusion, analyse des publics en difficulté liées à l'âge, la précarité, le handicap, la perte d'emploi, le logement...
-Prévention/Accompagnement
Le CCAS est aussi engagé auprès des jeunes pour la prévention des conduites de dépendance, il peut mener des actions d'éducation à la santé ou à la nutrition pour des familles. Il accompagne des personnes en difficultés d'insertion, aide au maintien des personnes âgées à leur domicile (téléalarme, portage de repas, aide au transport...)
Il exerce ses missions en liaison étroite avec les institutions: CAF, CLIC Arize-Lèze, Assistantes sociales, MSA, Associations caritatives...

Le Conseil d'Administration
Il est présidé par le Maire et composé de 4 membres élus et 4 membres citoyens nommés qui participent aux actions d'animation et de développement social dans le village.

Des commissions en comités consultatifs, composés d'élus et de citoyens volontaires :

ENVIRONNEMENT, Cadre de vie, transition énergétique, Energies renouvelables :

"Plus que temps"
Il est plus que temps d'agir
En faveur de notre environnement

Plus que temps de s'affranchir
D'artifices polluants
La Terre est vaste, et il semble que les gestes quotidiens soient anodins, dissous dans l'immensité.

Se méprendre :
Lorsque près de huit milliards d'êtres humains allumeront les lumières, cela restera-t-il sans conséquences ?

Se reprendre :
Nous avons ce pouvoir lors de chacune de nos actions qui demandent de l'énergie : se déplacer, s'alimenter, se laver…

Réfléchir :
C'est pourquoi le Conseil Municipal propose la création d'un groupe de réflexion à ce sujet. Alain Alric, Isabelle Bodineau, Agnès Rialland et Bruno Watrin appellent celles et ceux pour qui ces préoccupations font sens à se joindre à eux au sein de la Commission « Environnement, cadre de vie, transition énergétique, énergies renouvelables ». Celle-ci doit permettre d'élaborer des propositions concrètes qui seront soumises au reste du Conseil avant leur réalisation.

Brunon Watrin 06 22 34 71 29
bruno.watrin@hotmail.f

ECONOMIE LOCALE ET SOLIDAIRE, Vie Associative, Culture, Tourisme, Chemins de randonnées :Nous travaillerons ensemble à explorer de nombreuses questions liées à la dynamique de notre village et à l'émergence de nouveaux projets afin de :

valoriser les ressources locales (Associations, producteurs, artisans, artistes, savoir-faire…) comment les aider dans leur développement, les mettre en liens avec les habitants.

Mettre en lumière notre environnement**,** rendre vivants et accessibles les espaces publics ?

Accueillir la jeunesse au cœur de notre village, écouter les jeunes, les soutenir dans la réalisation de leur(s) projet(s), relier les générations, être à l'écoute des plus anciens.

Se rencontrer entre habitants d'un même territoire, devenir créatif et générateur d'un vivre ensemble joyeux et inclusif.

Placer l'égalité femme/homme au cœur de la construction de nos projets.

Un programme qui promet de riches échanges et où votre parole est indispensable, rejoignez-nous afin de construire ensemble le Pailhès de demain et de générer des projets au plus proche de vos préoccupations.

Nous vous proposons une première réunion le jeudi 13 août à 20h à la Mairie.
Nous présenterons à cette occasion la commission et parlerons de l'organisation des Journées du Patrimoine 2020 comme premier sujet de travail. Bienvenue à toutes et tous.
Mélodie Pareau 06 72 78 38 20
pareaumelodie@gmail.com

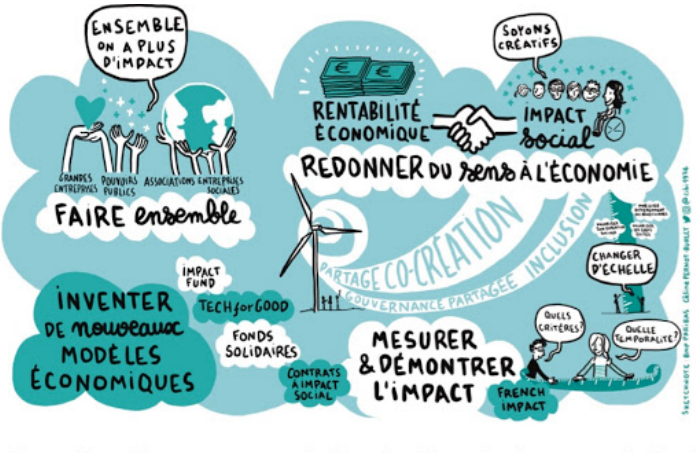

COMMISSION COMMUNICATION,

Site INTERNET , Nouvelles technologies

Le rôle de cette commission est de proposer et organiser, pour le Conseil Municipal, les moyens qui permettront aux citoyens de Pailhès de mieux participer à la vie municipale.

Or pour pouvoir participer et partager, le minimum est d'être informé de ce qui se fait et surtout de ce qui est prévu. En outre, elle se doit de mettre en oeuvre et de motiver, en s'assurant que la communication soit d'abord accessible à tous mais aussi suffisamment attrayante.

il y a donc beaucoup à faire, et toutes les énergies et compétences seront les bien venues.

Tout le monde n'a pas accés à INTERNET à Pailhés, les moyens classiques, tels que la distribution de ce bulletin ou l'affichage sur panneaux d'informations seront maintenus voire améliorés. Nous allons Egalement développer un nouveau site INTERNET, qui vous permettra d'être informés et de faire remonter vos observations et vos propositions.

Nous tenterons de faire pour le mieux, sachant que ce travail se poursuivra dans le temps puisqu'il est entendu que les ˜nouvelles technologies (pas si nouvelles que cela en fait) sont appelées à se développer dans les relations sociales et constitueront un atout certain pour l'attractivité de notre commune.

Comme pour les autres ˜comités consultatifs extra-municipaux, nous vous invitons à nous rejoindre si vous pensez être utiles dans cette mission.

Jean-Francis BARREAUD 05 61 68 63 92 jfbarreaud@orange.fr).

COMMISSION URBANISME, HABITAT ; Assainissement, Voirie, Réseaux.

Élus Référents : Isabelle Bodineau, Alain Alric, Aurélien Bielsa, Robert Marchand, Bruno Watrin

Chacune de ces commissions organisera des groupes de travail en fonction des projets en cours ou à préparer, les habitants qui le souhaitent pourront y être associées. Les travaux des commissions seront présentés au conseil municipal et serviront de base aux décisions à prendre.

URBANISME - PLUI

Par la délibération en date du 26/06/2019, les 27 communes du territoire ARIZE/LEZE ont décidé l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour répondre à 4 grands principes :

- Le développement maîtrisé et respectueux des spécificités agricoles, paysagères, culturelles et le maintien de la biodiversité et des espaces naturels
- La prise en compte de l'urgence climatique
- Le développement équilibré de l'urbain et du rural
- La mise en valeur d'un patrimoine riche et diversifié

Son lancement interviendra en **septembre prochain** par un diagnostic et après plusieurs étapes dans l'élaboration, son approbation devrait intervenir en **fin d'année 2023.**

Pour une construction partagée avec la population, plusieurs modalités de concertation sont proposées (12 réunions publiques – registres – informations continues sur le site de la COM-COM, ateliers participatifs etc.)

Comment et où donner son avis ?

- Registre papier en mairie et au siège de la communauté
- Courrier au Président de la communauté
- Formulaire numérique d'observation sur le site de la communauté :**www.arize-leze.fr**
- Mail dédié au PLUI : plui.ccal@gmail.com

Plusieurs instances consultatives et (ou) décisionnaires sont prévues :

Le Conseil Communautaire et en son sein la commission 'PLUI', un Comité Technique, un Comité de Pilotage, une Conférence des Maires, des groupes de travail thématiques.

A chaque étape déterminante nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du projet.

Yvon LASSALLE

Budget Principal EN

FONCTIONNEMENT – DEPENSES (€)

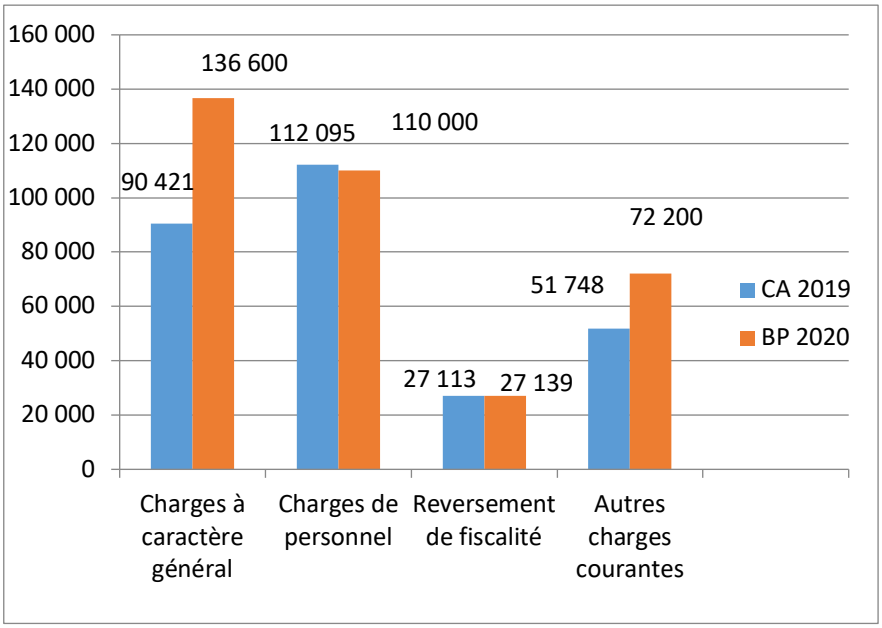

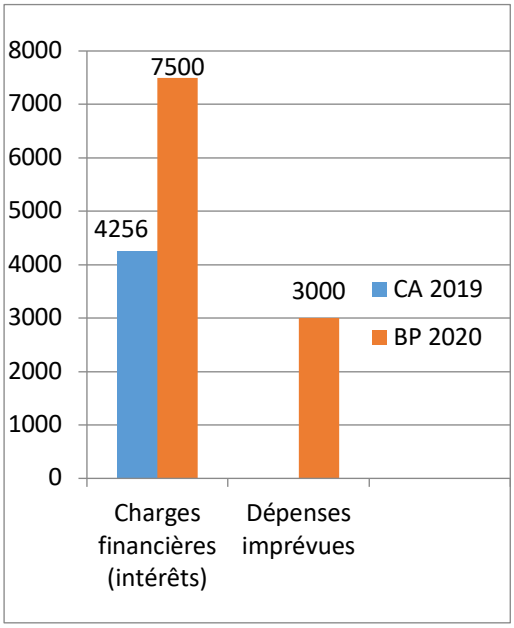

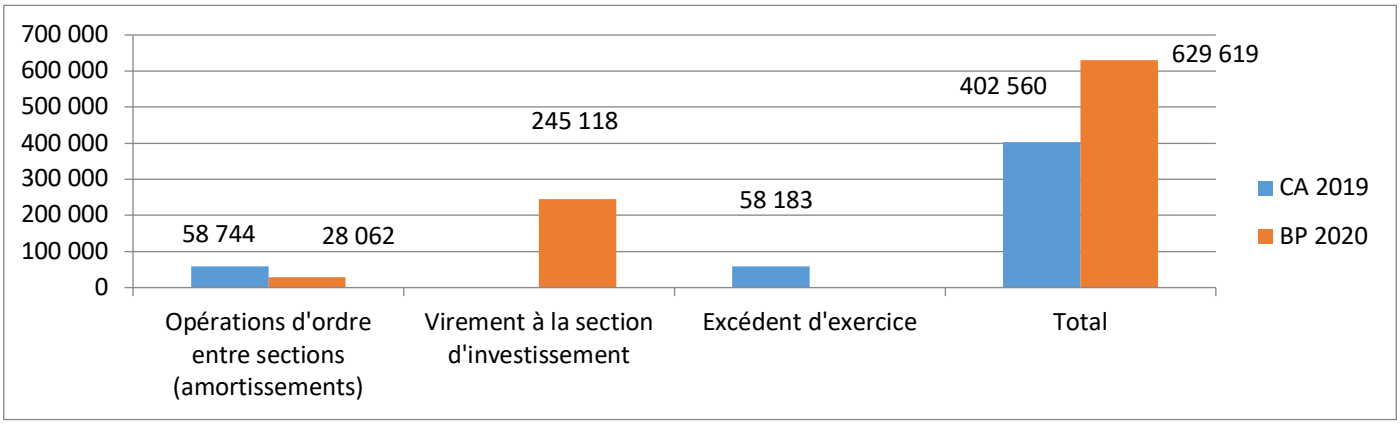

- **Les dépenses réelles 2019 sont en baisse de 20 000€ mais corrigées de deux « oublis » (taxe foncière et subvention d'équilibre au CCAS non exécutées), la baisse n'est plus que de 3500€ (soit – 1%)**

Il faut retenir que, peu ou prou, les dépenses de fonctionnement avoisinent les 300 000€

EN FONCTIONNEMENT – RECETTES (€)

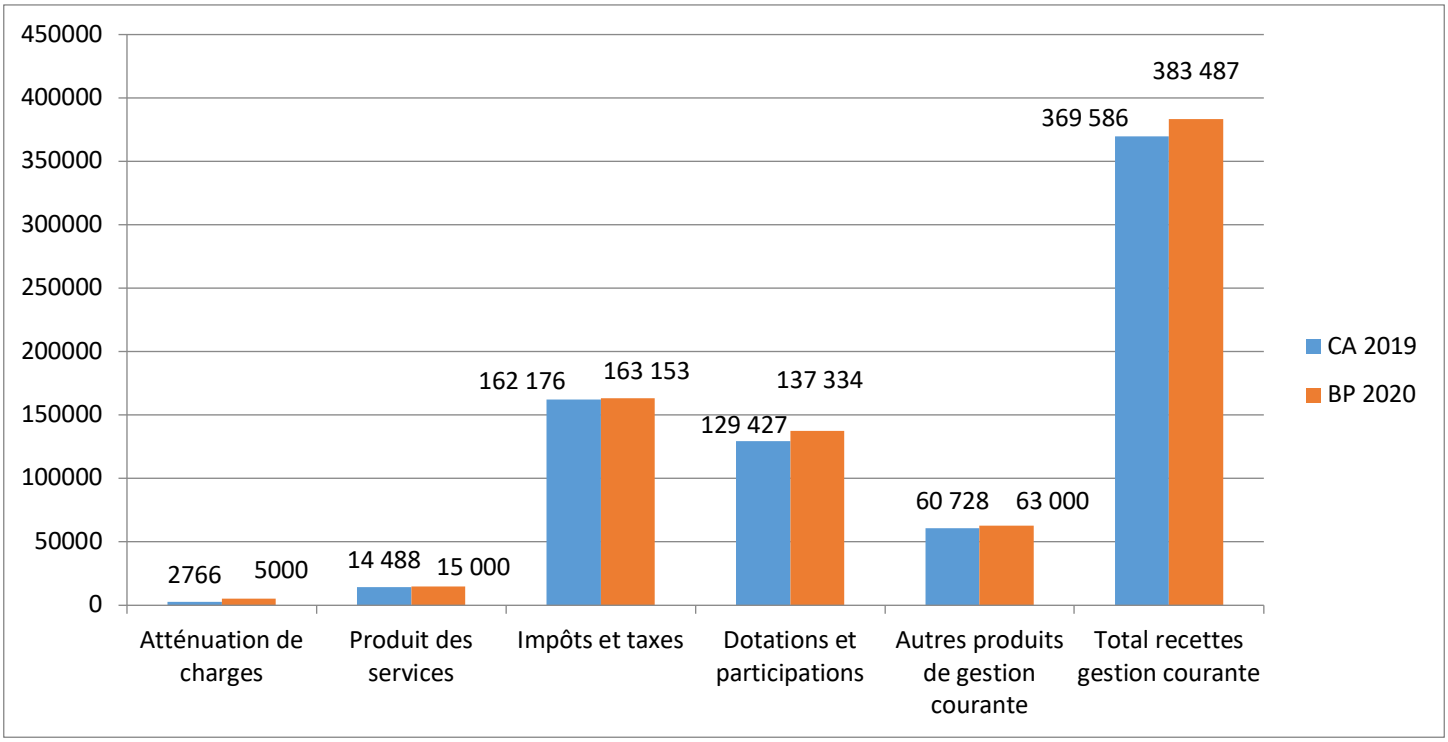

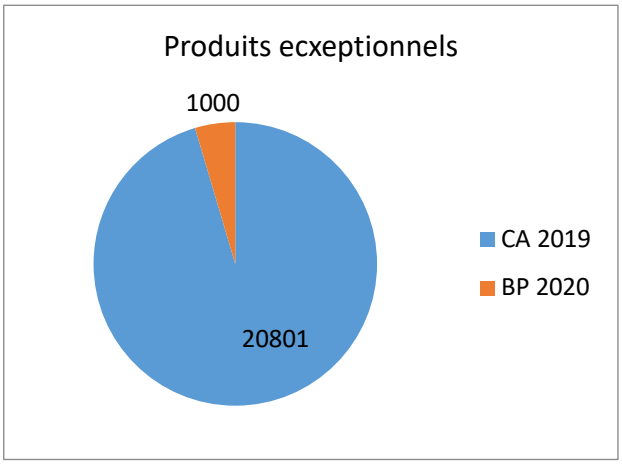

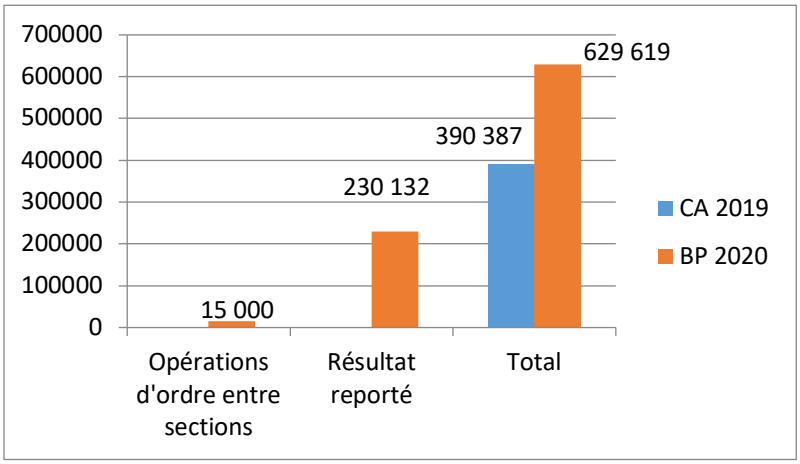

Les recettes courantes de fonctionnement sont remarquablement stables d'une année sur l'autre.

Elles s'établissent à environ 370 000€. Seule en 2019, la cession du terrain « Barrioulet » pour 15 000€ est venue renforcer les recettes. Obtenu par différence entre recettes et dépenses totales, le résultat 2019 s'établit à 58 183€ mais compte tenu des deux dépenses non exécutées, il aurait dû être plus proche de 40 000€. C'est dire que notre capacité d'autofinancement brute reste modeste pour soutenir l'investissement, lequel doit donc être abondé par les subventions et éventuellement par le recours à l'emprunt. Augmenté du report de 2018 (171 950€), le résultat à affecter au fonctionnement prévisionnel 2020 s'élève à 230 133€.

EN INVESTISSEMENT – DEPENSES (€)

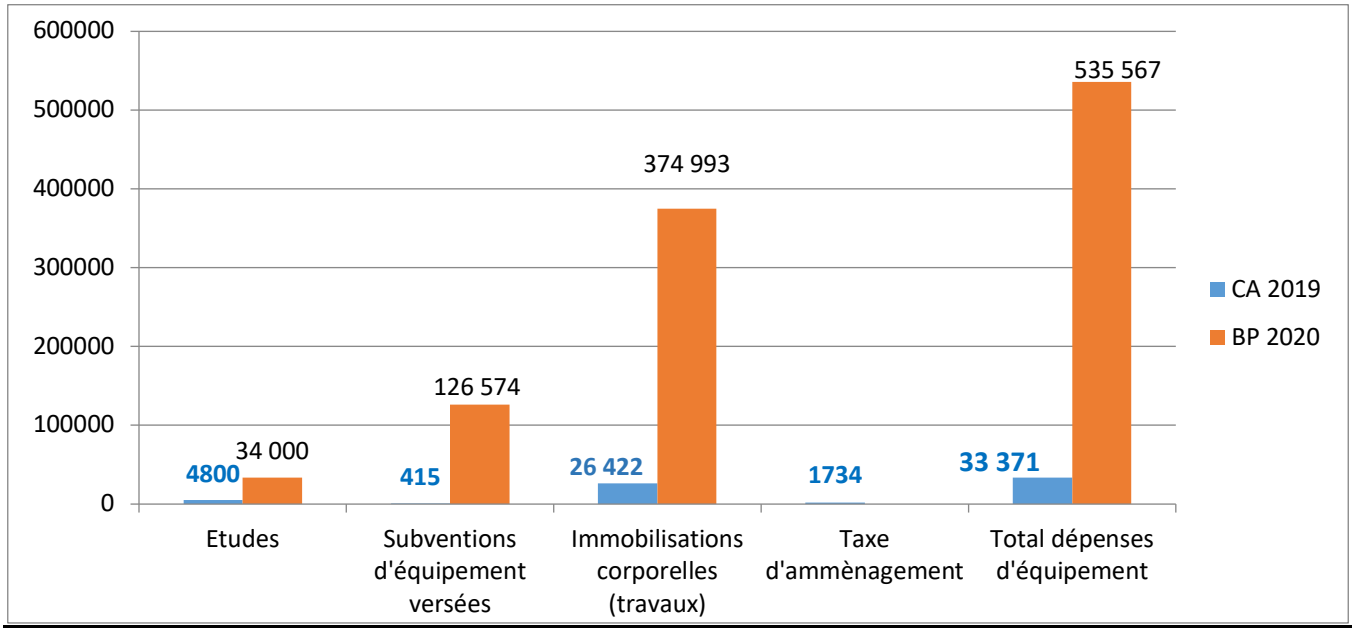

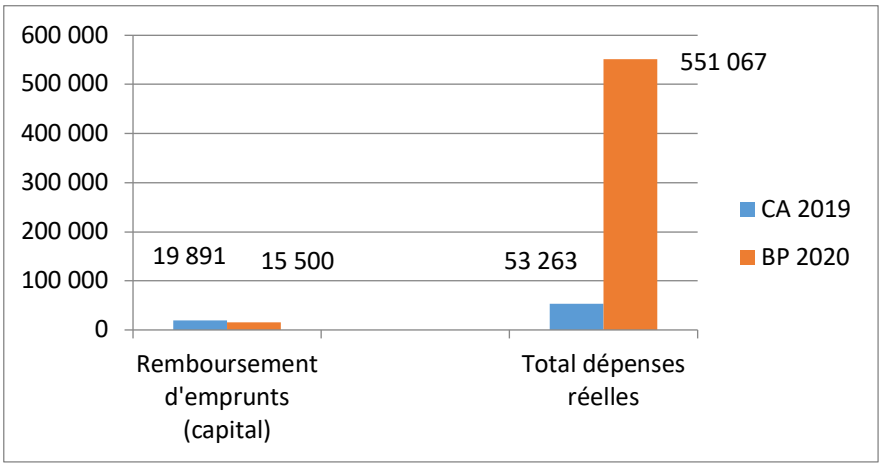

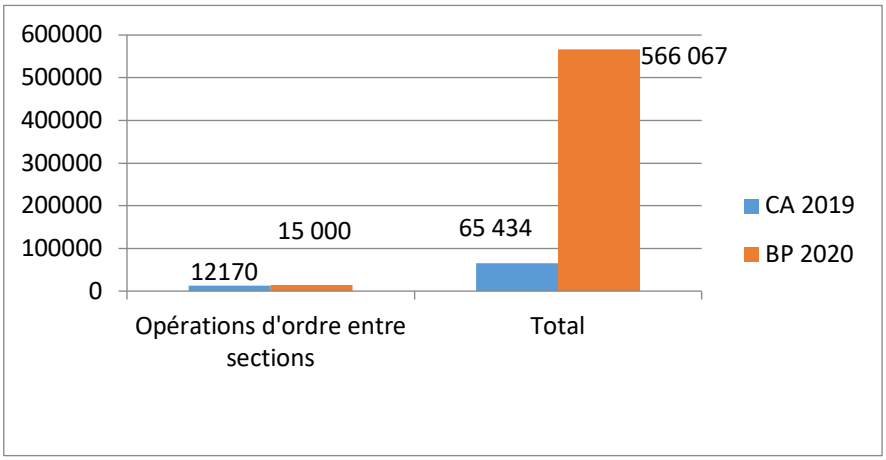

Budget Principal EN INVESTISSEMENT – RECETTES (€)

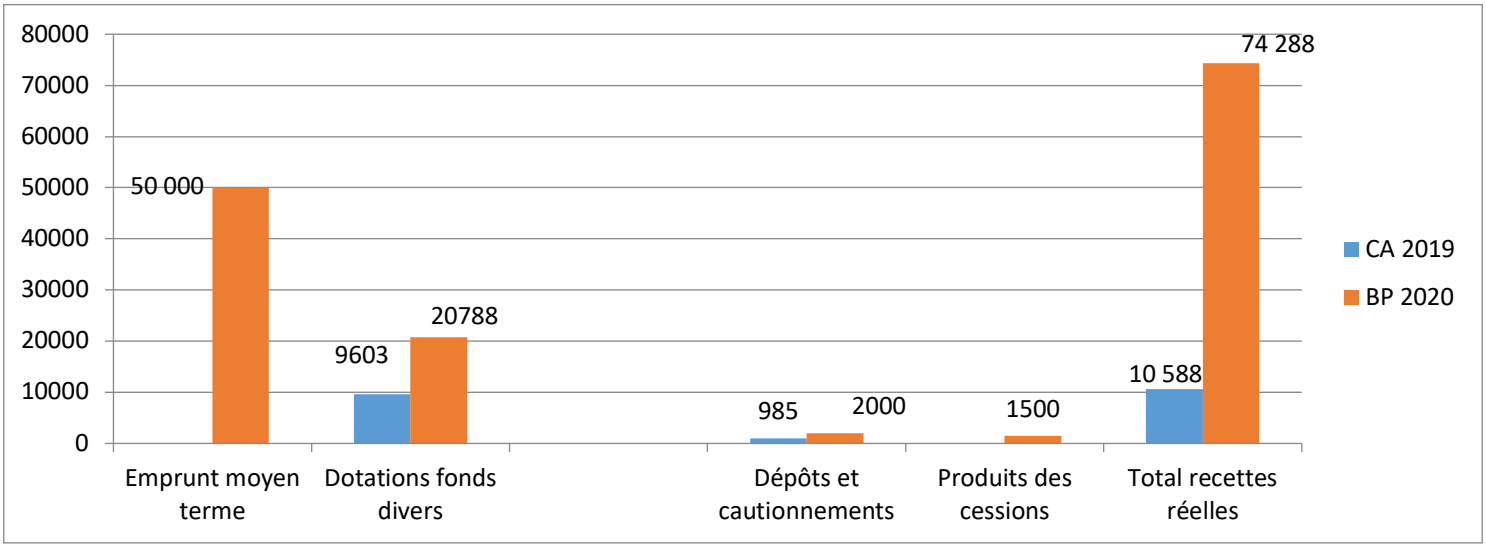

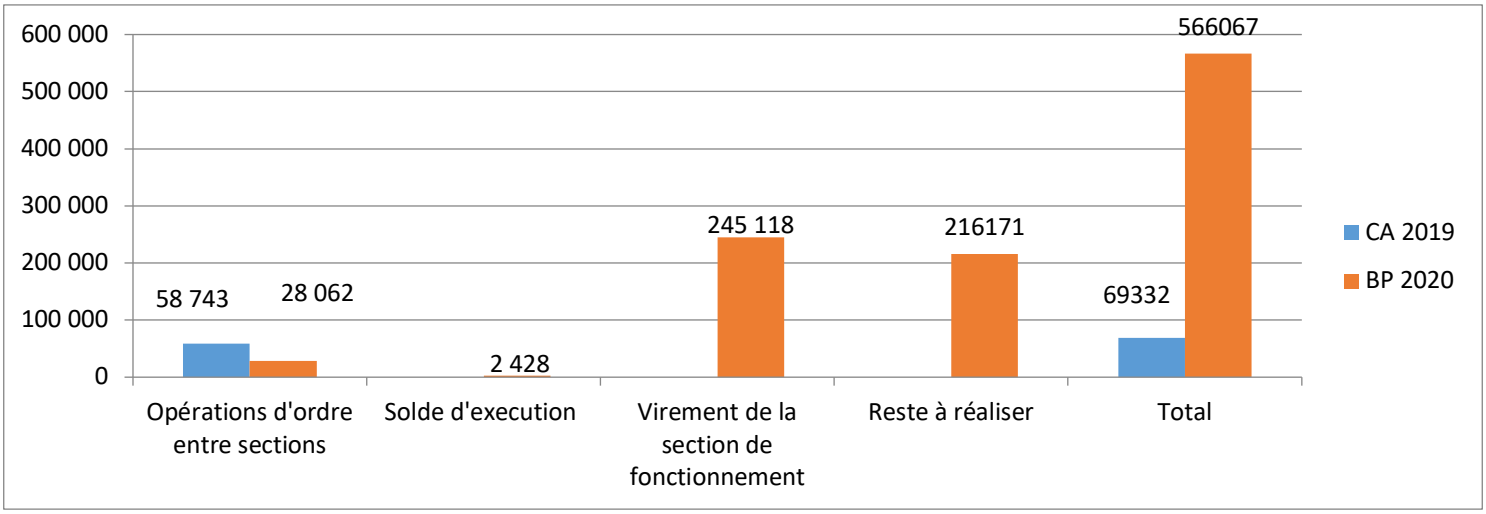

Subventions versées en 2020 aux ASSOCIATIONS

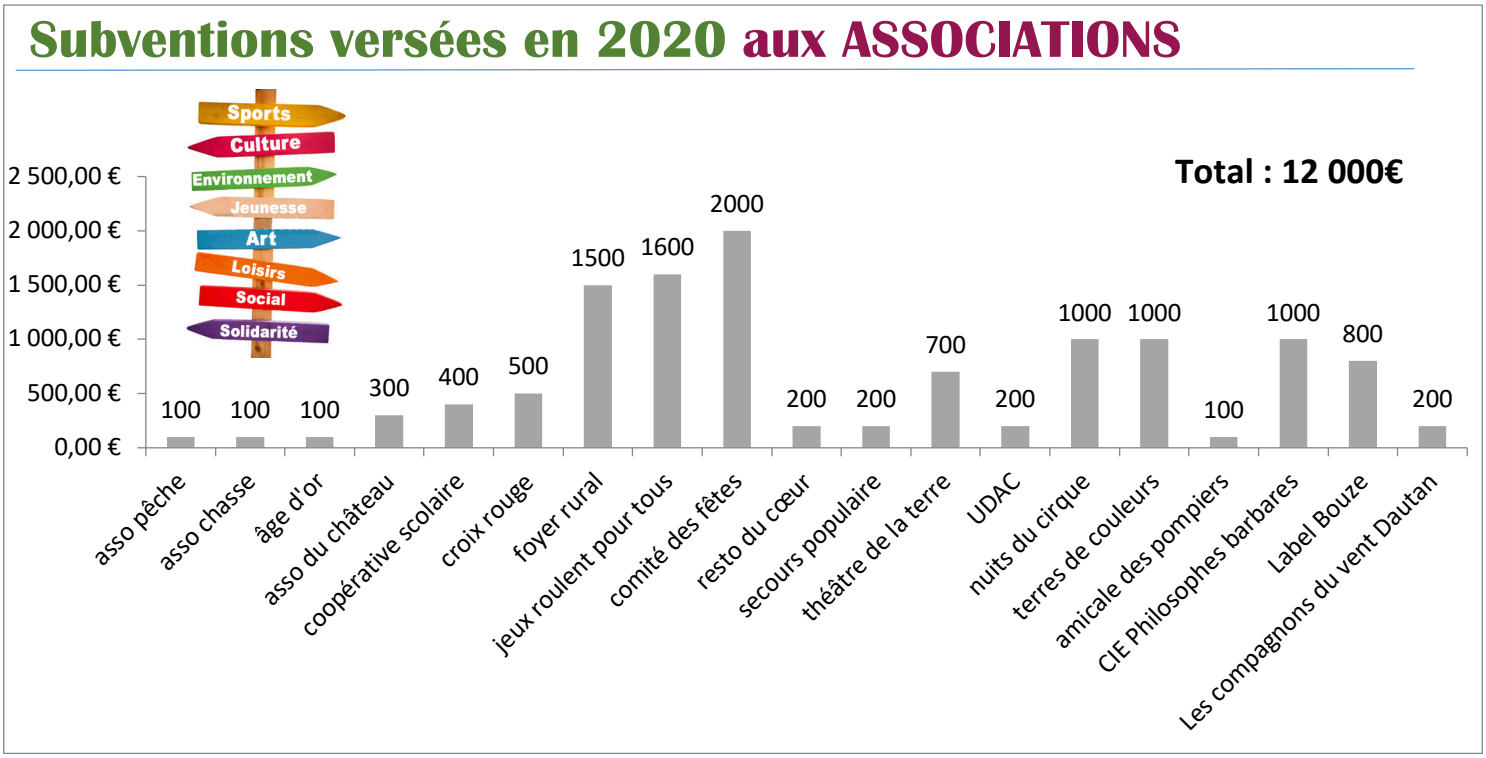

La fiscalité locale 2020

la réforme de la fiscalité directe locale implique dès 2020, le gel des taux de taxe d'habitaion au niveau de ceux appliqués en 2019. Le produit attendu en 2020 s'élève à 76 376€ (77 326€ en 2019) Pour les deux autres taxes restantes, la municipalité a laissé les taux inchangés.

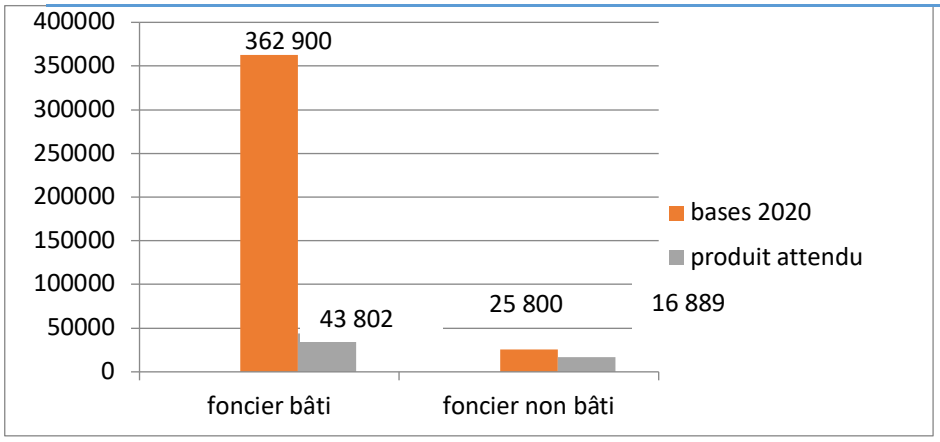

TAUX 2020 en %

FONCIER BATI	**12.07**
FONCIER NON BATI	**65.46**

Le produit fiscal 2020 s'établit à 137 067€ contre 136 710€ en 2019, soit les mêmes ressources plus ou moins figées, sauf que…les dépenses, elles, connaissent une augmentation annuelle de plusieurs points ! 2020 est une année charnière suite à la suppression de la taxe d'habitation, des transferts de fiscalité vont s'opérer en 2021 entre le département et les communes.

Budgets Annexes

LOGEMENT SOCIAL « Maison Douat »

Le compte administratif fait apparaître
*Un excédent de 1786€
*Un besoin de la section d'investissement de 43 480€

Le budget prévisionnel s'élève à 52 521€ dont :

En fonctionnement : pour 5400€ de recettes (loyers) pour couvrir 915€ d'intérêts d'emprunt et 4485€ de virement possible

En investissement : pour 47 121€ de recettes, soit :

- 1786€ de report
- 4485€ de virement
- 40 850€ de subvention d'équilibre (autofinancement de l'opération)

Lesquelles recettes couvrent le même niveau de dépenses :

- 3640€ de remboursement de capital d'emprunt
- 280€ de reste de maîtrise d'œuvre à réaliser
- 47 121€ de solde négatif reporté de la section

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

N'étant pas encore voté à ce jour (doit l'être avant le 31 juillet), il fera l'objet d'une présentation lors d'une prochaine parution.

Sur le principe, son fonctionnement sera reconduit, notamment l'aide aux familles pour le paiement de la cantine scolaire.

Pour bénéficier de l'aide au paiement des tickets de cantine, les familles attributaires doivent être à jour du règlement de la cantine sans oublier d'adresser au secrétariat de mairie, un RIB au nom du bénéficiaire.

ESTANQUET

Le compte administratif 2019 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 5832€, reporté en 2020
- Un excédent d'investissement de 8053€ qui ramène le solde d'exécution de cette section à – 87203€
- Un reliquat en dépense de maîtrise d'œuvre pour 852€

En conséquence, le budget prévisionnel principal virera une subvention d'équilibre en 2020 de 85 724€ qui ne représente en aucun cas un apport de trésorerie mais simplement un « amortissement » constaté au fil des exercices de l'autofinancement communal lié à cette opération.

Le budget prévisionnel 2020 s'établit comme suit :

En fonctionnement :

- Des recettes pour 9600€ (800€ de loyer x12)
- Des dépenses pour 2200€ (intérêt de l'emprunt)
- 2400€ de charges exceptionnelles
- 5000€ de virement possible

En investissement :

Des recettes pour 96 556€
*58 32€ d'excédent 2019
*5000€ de virement du fonctionnement
*85 724€ de subvention d'équilibre

Des dépenses pour 96 556€
* 8500€ de remboursement de l'emprunt
*852€ de reste à réaliser
*87 204€ de solde d'exécution

➢ Pour mettre un terme aux allégations fallacieuses parfois entendues, l'Estanquet, à 1000€ près annuels ne coûte rien aux contribuables de Pailhès hormis l'autofinancement originel. Mais quel est le projet qui pourrait se passer d'un reste à charge ?

Ce que prévoit le Budget Prévisionnel principal en 2020

EN FONCTIONNEMENT 629 619€

Des recettes totales pour 399 487€ (voir détails précités) et un report de 230 132€

Des dépenses réelles pour 356 439€, des amortissements pour 28062€ et un virement de la section de fonctionnement pour 245 118€

EN INVESTISSEMENT 566 067€

Des recettes réelles pour 74 238€ dont 50 000€ d'emprunt, 28 062€ d'opération d'amortissement, 245 118€ de virement, 2428€ de solde 2019 positif et 216 171€ de restes à réaliser de 2019 (subventions notifiées non encaissées).

Pour financer quoi ?

- Des études pour 34 000€
- Des subventions d'équilibre pour 126 574€ (Estanquet + maison Douat)
- Le remboursement en capital de deux emprunts : 15 500€
- Des travaux en régie pour 15 000€
- Des investissements pour 374 993€ fléchés de la façon suivante :

- ***1ère tranche cimetière : 5000€***
- ***Accessibilité salle des fêtes + toilettes PMR : 19 000€***
- ***Restauration cloche + sonneries : 35 000€ (cf. détail bulletin déc.2019)***
- ***Restauration clocher + maître d'œuvre : 30 000€***
- ***Salle associative : 123 000€***
- ***Achat maison Yvette Boubila (place de l'église, volets verts) : 50 000€***
- ***Construction passerelle lèze : 100 000€***
- ***Autres acquistions annexes : 12 993€***

Suite à une nouvelle estimation du coût de la passerelle (postérieure au vote) qui pourrait avoisiner les 200 000€, un dossier de demande de subvention complémentaire devrait être déposé y compris prioriser les opérations 2020 s'il y a lieu. **à l'heure où ces lignes sont écrites, rien n'est décidé au vu d'une inflation du coût prévisionnel qui pourrait nous amener à rechercher une solution alternative moins onéreuse.**

la feuille de chou des jardins partagés de Pailhès

Publication 100% végétale juillet 2020

Le mot de Nina *ambassadrice du compostage*

Le Compostage Participatif du village : différentes zones dans le bourg sont à disposition pour les déchets verts et bio déchets afin de les transformer en compost ou en broyat. Pour les déchets verts de petite taille : Tonte, feuilles, petites branches, Un espace est disposition aux jardins partagés derrière le poulailler. Pour les branches de plus de 2cm de diamètre, un espace est en court d'aménagement pour les transformer en broyat. Pour les bio-déchets: fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café, etc. Une aire de compostage est installée à droite de l'église. Merci de respecter des panneaux « mode d'emploi » installés sur place : Rappel des étapes à suivre pour les apports de bio-déchets au composteur: Vider son bio-sceau, étaler avec la griffe mise à disposition, couvrir le tout avec de la matière sèche disponible sur place! Ces petits gestes permettent une décomposition rapide sans mouches et sans mauvaises odeurs! Merci à tous les utilisateurs de leur participation et bienvenue aux nouveaux, n'hésitez pas à me contacter ou venir me rencontrer pour plus d'informations, commander un bio-sceau etc… Cette année la cantine scolaire s'est mise au compostage, je tiens à remercier les animatrices pour leur collaboration « Composter c'est simple et économique ! »

" Les jolies jardinières du village, elles sont belles, aux multiples formes, volumes et couleurs… elles apportent de la gaieté et des sourires…On y consacre du temps et de l'amour… Parfois le vent et la chaleur étouffante de l'été viennent assécher leur terre… malgré nos passages réguliers d'arrosage. Si devant chez vous ou non loin, une jardinière fait triste mine, un peu d'eau lui rendra sa gaieté… comme le dit un ami ' Soyons altruistes' et nous irons plus loin !"

Nina 0684320193

Témoignage

Dans Le Jardin de Jules et Julie

De Nouveaux visages à Pailhès

« Alors que nous descendîmes de notre Bretagne en quête de monts enneigés, de plaines perdues, d'un départ nouveau et un peu fou, un peu à contre courant, voilà que nous posons nos valises en Ariège, dans un charmant village.
Un coup de cœur, pour tant de raisons. Et là, derrière l'église, les jardins partagés. On se dit que « C'est clair, on est au bon endroit ! ». Dès les premières rencontres, Nadia nous laisse sa parcelle fleurie. On s'est sentis vraiment accueillis, conseillés, entourés, alors que nous débarquions de nul part et qu'on découvrait seulement le monde du jardin ! Les valeurs du partage, de l'entraide, de la bonne humeur et de la bienveillance, on les a trouvés ici, à Pailhès. Nous qui pensions viser une sorte d'autarcie, une SAFE ZONE *dans ce monde de fou. Le mot n'était pas l'autarcie mais l'autonomie acquise en groupe.*

Merci pour cet accueil, nous saurons rendre la pareille, et à très vite, aux jardins partagés de Pailhès ! Un rendez-vous à ne pas manquer (si possible!) chaque mardi matin »

Information : une rencontre jardinière est prévue au mois d'Août 2020 aux jardins partagés (le 4 ou le 11) : Au programme : auberge espagnole, tchatche, plans sur la comète voir + si affinités.

Plans sur la comète *: les idées fusent et les projets sont en attente de bonnes volontés*

Un séchoir solaire, une parcelle collective de tomates pour la préparation de coulis. L'installation d'une bibliothèque de jardin (centre de documentation) et d'un présentoir Grainothèque sous la pergola……etc..etc..affaires à suivre.

Camille tenancier bien connu et apprécié de l'Estanquet a pris sa parcelle cette année. Entre deux services il vient y cultiver ses légumes et il n'hésite pas à donner un coup de main à ses voisins de jardin.

Elsa, une valeur sûre aux jardins collectifs. Toujours prête à participer aux diverses tâches, ici organisation et aération du compost. C'est aussi une initiatrice municipale de pleins de projets et idées.

Les jardins partagés en Visages

Isabelle & Nicolas, producteurs et transformateurs de petits fruits. Une famille d'incroyables jardiniers planteurs tailleurs qui apportent leurs savoirs et leur bonne humeur.

Brigitte entre 2 activités sportives ou socioculturelles (vélos, vannerie….), elle aime bien venir s'initier au plaisir du jardinage partagé. Toujours prête à échanger des idées jardinières novatrices.

« La grelinette est au jardinier ce que la bicyclette est au piéton…. un élément de progrès. » ainsi parlait mr Grelin de son invention.

Cela semble laisser songeuse **Patricia**

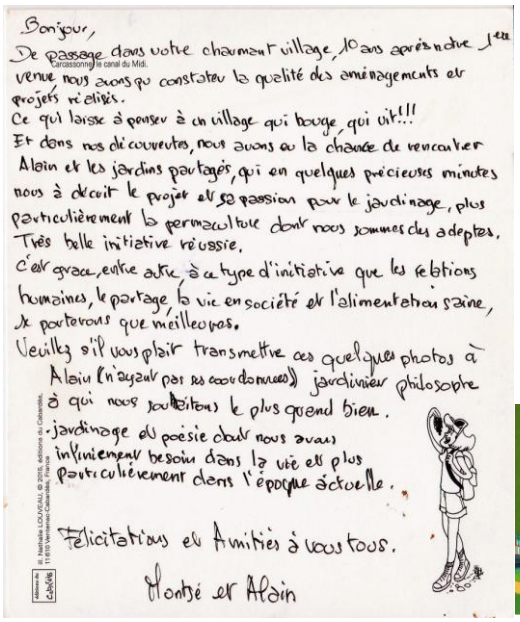

Bonjour,
De passage dans votre charmant village, 10 ans après notre 1ère venue nous avons pu constater la qualité des aménagements et projets réalisés.
Ce qui laisse à penser à ce village qui bouge, qui vit !!!
Et dans nos découvertes, nous avons eu la chance de rencontrer Alain et les jardins partagés, qui en quelques précieuses minutes nous a décrit le projet et sa passion pour le jardinage, plus particulièrement la permaculture dont nous sommes des adeptes.
Très belle initiative réussie.
C'est grâce, entre autre, à ce type d'initiative que les relations humaines, le partage, la vie en société et l'alimentation reste saine, & parlons que meilleures.
Veuillez s'il vous plaît transmettre ces quelques photos à Alain (n'ayant pas ses coordonnées) jardinier philosophe à qui nous souhaitons le plus grand bien.
Jardinage et poésie dont nous avons infiniment besoin dans la vie et plus particulièrement dans l'époque actuelle.
Félicitations et Amitiés à vous tous.
Monsé et Alain

En visite à Pailhès et aux jardins, ce charmant couple audois nous a écrit une bien jolie carte.

Le 17 janvier 2020 lors de la dernière rencontre jardinière 25 jardiniers volontaires et solidaires ont signé la charte fondamentale des Incroyables Comestibles ajoutant ainsi au réseau planétaire de ce mouvement citoyen, un nouveau groupe local..

La suite des aventures des JPP dans la prochaine édition de la feuille de chou (là où naissent les bébés)

BRÈVES

TRANSPORT VALLÉE DE LA LÈZE

A la demande de la Communauté de Communes, la Région Occitanie a mis en place une navette expérimentale pour relier Pailhès à Saint-Ybars en partance pour Toulouse (gare routière).

	Période scolaire	Vacances scolaires
MATIN	L.M.M.J.V.	L.M.M.J.V.
Pailhès	6h15	5h59
St-Ybars	6h45	6h25
Toulouse (ligne reg 358)	8h15	8h
SOIR	L.M.M.J.V.	L.M.M.J.V.
Toulouse	17h05	17h05
St Ybars	18h35	18h35
Pailhès	19h01	19h01

Durant ces derniers mois, pour cause de confinement, mais pas seulement, la fréquentation a été quasi nulle.
Aussi il est à craindre que l'offre de transport s'arrête en fin d'année si le service n'est pas davantage usité, ce qui serait fort dommageable à l'heure où des solutions alternatives au « tout voiture » devraient être privilégiées.

N.B. : - Le service n'est pas assuré les week-end et jours fériés
- Quelques euros (±3), c'est le coût d'un aller-retour sur Toulouse
- Bien sûr, il est possible sur le linéaire, de faire des choix d'étapes.

ENERGIES RENOUVELABLES (ENR)

Suite à un appel à projets de l'ADEME et de la Région Occitanie, le PNR souhaite développer et exploiter des projets de « grappes photovoltaïques » pour une production d'électricité par panneaux sur des toitures publiques et privées du territoire.
L'objectif est d'être acteurs de la Transition Energétique à l'échelle locale avec une visée non spéculative et une gouvernance partagée entre citoyens, collectivités, acteurs locaux,…
Dans quelques mois va être créée une SCIC « ECLA'EnR » (Comme Energies Citoyennes Locales en Ariège) pour assure la fourniture, l'installation, l'exploitation et la maintenance.
L'électricité produite sera réinjectée dans le réseau auprès d'opérateurs militants comme ENERCOOP, une rémunération « raisonnable » des sociétaires est envisagée.
Pour l'heure, une quinzaine de toitures sont repérées dont, pour l'Arize/Lèze : le gymnase du Mas d'Azil, le siège de la Communauté, l'atelier municipal de Pailhès. Avant toute installation, des études de faisabilité, payées par le PNR seront réalisées. Une association de préfiguration à la future SCIC a été créée. Tout un chacun peut y apporter son soutien par une modique cotisation de 20€ annuels.
Pour plus d'information, allez sur le site du PNR :
www .parc-pyrenees-ariégeoises.fr (rubrique ECLA'EnR)

A noter : le 12/09/2020 au siège du PNR à MONTELS, après-midi festivf autour des initiatives locales et citoyennes en faveur de la transition.

CONCOURS 2019 DES VILLAGES FLEURIS

Pour sa 3ème participation, Pailhès a obtenu le 1er prix dans la catégorie 300 à 1000 habitants devant dix autres concurrents sérieux.
C'est la reconnaissance des efforts soutenus de nos agents municipaux au service de notre cadre de vie et de l'attractivité touristique du territoire.
A cette occasion un hôtel à insectes et un bon d'achat nous ont été remis par le CD09.
La famille MATHIEU a elle aussi été récompensée pour ses remarquables embellissements et aménagements du bord de LEZE.

NETTOYONS LA PLANETE "Word Cleanup Day"

Accomplie avec beaucoup d'entrain en 2019, il est proposé une nouvelle édition de "nettoyer la planète en un jour" le **samedi 19 septembre 2020**.
L'année dernière, grâce à l'implication de plus de vingt bénévoles, une grande quantité de déchets (près d'une tonne) a été récoltée ; notamment aux abords des cours d'eau.
Sommes nous prêts à réitérer cette initiative ? Dites-nous ce que vous en pensez et, si oui, il y a lieu de s'inscrire avant le 4/09.
Pour plus d'informations, retrouvez une page dédiée à cette action sur le site du SMECTOM ; www.smectom.fr

UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Comme annoncé dans notre programme pluriannuel, il est envisagé la création d'une maison d'assistantes maternelles dans un lieu dédié qui reste encore à déterminer eu égard à la règlementation.
Une co-réflexion s'engage avec deux assistantes maternelles qui, pour vérifier la faisabilité de l'offre, soumettent aux parents une enquête de besoin, disponible en mairie.

SOUSCRIPTION POUR L'EGLISE NOTRE DAME

Le 22 septembre 2019, une convention tripartite entre la mairie, le Foyer Rural et la Fondation du Patrimoine avait été signée. Elle avait pour but de permettre la collecte de fonds en vue de la restauration de l'église Notre Dame, en particulier de la cloche, datée de 1405, l'une des plus ancienne du département.
A ce jour ce sont 2 500€ qui ont été collectés auprès de la Fondation du Patrimoine, dont 1 100€ reversés à la suite du Loto organisé en mars dernier par les bénévoles du Foyer Rural. Cet argent récolté apportera un soutien au financement des travaux qui ont été réalisés. La municipalité tient à remercier les généreux donateurs.

FOIRE D'AUTOMNE ET JOURNEES DU PATRIMOINE

La septième édition de la foire automnale aura lieu cette année le dimanche 20 septembre 2020, à l'occasion des journées du patrimoine. Nous souhaiterions mettre l'accent sur les démonstrations de savoir-faire. Le programme, encore en cours d'élaboration, prévoit sciage mobile, pressage de jus de pomme, brassage de bière, poterie, tir à l'arc, jeu de piste pour les enfants, marché et stands associatifs…

UN NOUVEAU MÉDIA LOCAL : LES OREILLES DE LINOTTES

Après de longues années d'expériences dans les médias européens, j'ai souhaité proposer un projet de média local pour Pailhes. La commission de communication a reçu cette idée avec intérêt. Il s'agit de mettre en place des contenus audio (comme des émissions de radio, interview, reportages, etc…). Les sujets que nous pourrions aborder sont nombreux, par exemple : le marché, court-circuit, la paroles des anciens... L'élaboration et l'animation de ce projet est ouvert à toutes et à tous. Pour plus d'informations vous pouvez me contacter au 0777731764 ou par mail beuginolivier@ymail.com.

LES VENDREDIS C'EST LE MARCHÉ DE PAILHÈS

Vous avez sans doute remarqué que le marché se déroule maintenant les vendredis à partir de 17h jusqu'à 20h sur la place de l'Eglise. Des animations et spectacles vous sont proposés régulièrement par les associations locales, la municipalité ou l'Estanquet ! Venez nombreux !
Contactez la mairie pour plus d'information.

GARDE D'ENFANTS PARTAGÉE

Si vous êtes intéressés par des temps de partages, d'échanges, de jeux et de sociabilisation et/ou de garder des enfants à tour de rôle entre parents sur le secteur Pailhès, Artigat, Le Carla-bayle, contactez Salomé 06 45 08 08 30 - salomea.durst@laposte.net

Mailing-List INFO PAILHÈS

Si vous souhaitez devenir exclusivement destinataire de toute info pratique municipale et vie locale en temps réel, adressez-nous un mail !

pailhes.mairie@wanadoo.fr

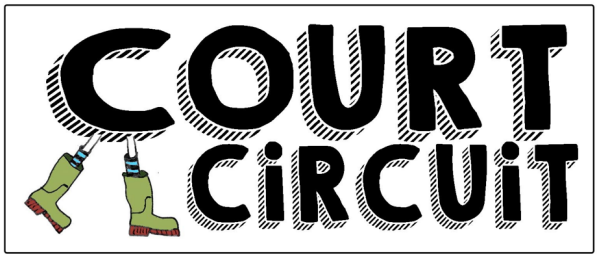

Ce système de commandes groupées, est né d'une nécessité de se rapprocher des producteurs et artisans locaux, de découvrir les ressources et les richesses humaines de notre territoire, en un temps où la seule solution proposée était les supermarchés. **En cela, il est un premier pas vers la société de demain que nous souhaitons plus juste, créatrice de liens et d'échanges, de joie et d'entraide.**

Comment commander ?

Un site internet est en cours de construction. Vous avez la possibilité de commander par mail pour recevoir la liste des producteurs mais aussi sur catalogue, des classeurs sont disponible dans la cabine à livre, l'épicerie de Pailhès, ainsi que sur notre stand les vendredis sur le marché où nous effectuons les livraisons des commandes !
court-circuit.pailhes@gmail.com
06 72 78 38 20 - 07 84 24 62 70

ETAT CIVIL

DU 26 NOV 2019 AU 31 JUILLET 2020

MARIAGES

Félicitation aux jeunes mariés !
Arlette FOURTANE & René PERTHON le 25/01/2020
Julie ALFONSO & Julien DEGEILH le 27/06/2020

NAISSANCES

en notre commune, bienvenue à
Xian VERDEROSA LE 20/07/2020

DÉCÉS

Nous ont quittés :
René ARNAUD le 12/01/2020
Raymond CAMEL le 03/04/2020
Irène MILHORAT le 18/04/2020
Jean Marc ALLAIRES le 16/06/2020
Jeanne RECHE le 11/07/2020

Nous transmettons aux familles nos sincères condoléances.